



## NOS POINTS DE CONTACT

- **Tester son éligibilité à la fibre optique :**  
<https://xp fibre.com/testezvotre-eligibilite>
  - Permet de connaître l'état d'avancement de déploiement de son logement, son quartier, sa commune.
- **Déclarer un Dommage Réseau :**  
<https://xp fibre.com/ddr>
  - Permet de signaler un équipement de réseau de fibre optique endommagé sur la voie publique (poteau, armoire, boîtier, câbles...).
- **Déclarer un projet immobilier neuf :**  
<https://immobilier-neuf.xp fibre.com/#/home>
  - Permet de déclarer tout projet immobilier neuf (ou réhabilitation) qui doit être intégré dans le plan de densification du réseau au plus tôt.

- **Pour toutes les autres demandes :**  
<https://xp fibre.com/faq>

- **Contacter votre opérateur :**



<https://xp fibre.com/nievre-thd>

